

les Parents et l'École

LE MAGAZINE DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

L'internat, une discipline et des amitiés solides

Recours interne et externe : comment faire ?

Ados « bouillonnants » et CPMS

Les troubles alimentaires : tabou

JE VEUX
Y ALLER !

DEPUIS QU'IL A VU HARRY
POTTER, IL VEUT ALLER AU
PENSIONNAT... J'AI BEAU LI
DIRE QU'IL N'Y A PAS
D'ÉCOLE DE SORCIERS...





Editorial 3

Vie du mouvement

Mission de l'école chrétienne 4-5

Zoom sur ...

le quotidien d'une psychologue et d'une assistante sociale travaillant dans un centre PMS 6-7



Billet de bonne humeur à propos de l'enseignement technique 8

Des réponses à vos questions

Recours interne et externe contre les décisions des Conseils de Classe dans l'enseignement secondaire de plein exercice 9



Dossier Internat

Opter pour l'internat 10-11-12

L'internat, une discipline et des amitiés durables 13-14

Le bureau des internats, un lieu de réflexion et de défense des internats 15

Rencontre avec le mandataire UFAPEC au bureau des internats 16

Pastorale scolaire 17

Le débat est ouvert

Les troubles alimentaires : tabou 18-19

Lu pour vous 20-21

Eclater de lire 22

Lever de rideau 23

A vous de jouer ! 24



Union
Francophone
des Associations
de Parents
de l'Enseignement
Catholique

Périodique trimestriel publié par l'UFAPEC
(Union Francophone des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique)

Avenue des Combattants, 24 • 1340 Ottignies
Tél : 010/42.00.50 • Fax : 010/42.00.59 • e-mail : info@ufapec.be
En vous affiliant pour 5€ par an, vous recevrez notre périodique
et aurez accès à notre espace membre sur www.ufapec.be.
N° de compte : BE 11 2100 6782 2048

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



www.ufapec.be

Ont collaboré à ce numéro : F. Baie, A. Floor, B. Hubien, M. Lontie, B. Loriers, A. Pierard, I. Spriet, F. Van Mello, G. Volders, J.P. Schmidt, D. Houssonloge, V. Dautrebande, B. Leruth.

Graphisme et impression : IPM printing

Contacts revue : benedicte.loriers@ufapec.be ou anne.floor@ufapec.be

Editeur responsable : F. Jeanjean



© François Jeanjean

Soutenons les internats !

Dans ce numéro, vous lirez un dossier consacré aux internats et à leur rôle social particulièrement important. Plus de 4.500 élèves sont répartis sur 46 internats, dans le réseau libre catholique. Ces chiffres sont relativement stables, pourtant les motivations ont quelque peu évolué. La décision d'inscrire son enfant à l'internat est davantage liée aux circonstances de la vie plutôt que, comme autrefois, au choix d'une école de vie. Les internats de notre réseau éprouvent des difficultés financières qui inmanquablement se répercutent sur les familles, avec un risque à terme de voir les familles à faibles revenus contraintes d'y renoncer. Nous demandons d'ailleurs dans notre mémorandum que les internats reçoivent les mêmes subventions de fonctionnement quel que soit le réseau.

L'UFAPEC a participé en tant que membre du CoGEC (Conseil général de l'enseignement catholique) à la mise à jour du document « Mission de l'école chrétienne ». Il donne les lignes et orientations de base pour chaque école catholique. Nous en avons sélectionné de larges extraits porteurs de sens (pages 4 et 5).

Les vacances se profilent à l'horizon et, avec elles, peut-être l'occasion et le temps de lire ? Chaque membre de l'équipe vous présente son coup de coeur pour l'été ; l'occasion pour vous parents, membres actifs d'AP, enseignant(e)s, directions, acteurs de l'école qui les avez rencontrés lors d'animations, de conférences, d'entretiens téléphoniques ou d'échanges de courriels de les découvrir autrement. Il y en a pour tous les goûts (suspense, romance, développement personnel...). Joyeuse lecture !!!

Je suis persuadé que vos enfants auront donné le meilleur d'eux-mêmes durant la période très prenante des examens. Je vous souhaite de passer de belles vacances en famille et j'espère vous retrouver à la rentrée débordant d'énergie et d'idées pour votre association de parents et pour l'UFAPEC.

A bientôt.

Affiliez-vous GRATUITEMENT à notre mouvement!



Il suffit de nous communiquer vos coordonnées via notre secrétariat ou notre site www.ufapec.be.

Vous serez alors **informés par notre newsletter et notre cyberlettre et représentés !**

Contact : Fabienne van Mello – 010/42.00.50- fabienne.vanmello@ufapec.be.

Comment obtenir cette revue ?

Pour obtenir la revue trimestrielle « **Les parents et l'école** » pour une année complète, nous vous demandons de virer le montant de **5 €** au numéro de compte suivant : **BE 11 2100 6782 2048** en communiquant vos coordonnées, votre numéro de téléphone et le nom de votre école. Il vous est possible de faire cette demande via notre site, par téléphone ou par e-mail. Si cela n'est déjà fait, n'oubliez pas de renouveler votre abonnement !!!



Mission de l'école

Projet éducatif de l'ense

« Le monde évolue de jour en jour, dans le sens de l'interculturalité. Les rencontres entre nations diverses, cultures et religions différentes se font de plus en plus nombreuses. Les oppositions aussi semblent croître, à cause de l'injustice sociale, de la guerre et du fanatisme. L'école est un des lieux

les plus importants pour accompagner un jeune dans son processus de croissance et le former dans la voie de la solidarité et de la compréhension mutuelle. L'évangile est une des sources d'inspiration les plus valides pour éduquer dans cette voie. Jésus donne des pistes de vie qui sont plus précieuses aujourd'hui que jamais et qui demandent une interprétation et une mise en œuvre personnelles. L'école libre catholique donne des outils à cette fin grâce à sa pédagogie mûrement réfléchie, y compris pour les cours de religion et pour l'animation pastorale dans l'école. Le présent document en précise les contours. »

¹ Dans la suite de l'article, les références à ce texte seront mentionnées par Mission suivi du n° de page. Le texte intégral est disponible à l'adresse http://enseignement.catholique.be/segec/fileadmin/DocsFede/SeGEC/mission_EC_web_01.pdf

² Le Conseil général de l'enseignement catholique en Communautés française et germanophone (CoGEC) associe les quatre composantes de la communauté éducative chrétienne :

- Des délégués des parents d'élèves désignés par l'Union francophone des associations de parents de l'enseignement catholique (UFAPEC)

- Des délégués des membres du personnel désignés par les Centrales chrétiennes du personnel de l'enseignement (CSC-Enseignement)

- Des délégués des pouvoirs organisateurs désignés par le conseil d'administration du Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC)

- Des délégués de la Conférence des Évêques désignés par le conseil d'administration du Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC)

Le CoGEC admet comme membres associés des délégués d'autres organisations chrétiennes prêtes à collaborer à la réalisation des objectifs et à contribuer à l'exécution des conventions du CoGEC.

C'est avec ces mots, extraits de l'introduction qu'il a écrite, que Jean-Pierre Delville, évêque de Liège, évêque référendaire pour l'enseignement (c'est-à-dire qui peut éclairer ses collègues dans cette matière), nous invite à découvrir MISSION DE L'ÉCOLE CHRÉTIENNE¹, le projet éducatif que cherche à réaliser l'enseignement catholique en Belgique francophone. Ce document, mis à jour par le Conseil général de l'enseignement catholique (CoGEC²), dont l'UFAPEC est membre, donne les lignes et orientations de base pour chaque établissement du réseau libre catholique. C'est ce projet qui doit, sur le terrain de chaque école, devenir concret et être mis en œuvre pour le bien de tous les enfants.

C'est aussi ce projet que s'engage à respecter chaque personne liée par contrat avec l'enseignement catholique.

C'est enfin, l'esprit de l'école que nous, parents, nous choisissons pour nos enfants. C'est dire son importance.

« Toutes les écoles catholiques peuvent reconnaître leurs traits communs dans le double aspect social et évangélique de leur mission. Chacune veillera à les concrétiser dans un projet d'établissement, selon la spiritualité propre qu'elle tient de ses fondateurs, selon la population scolaire qu'elle accueille et selon son environnement. Elle le fera en associant l'ensemble des partenaires de la communauté éducative locale. Elle portera ainsi à la connaissance de tous qui elle est, les buts qu'elle poursuit et les méthodes qu'elle met en œuvre. » (Mission, p. 26)

UN SENS ET DES PRATIQUES

En lisant ce texte, Mission de l'école chrétienne, nous pouvons voir quel sens et quelles pratiques y sont poursuivis.

« L'enseignement catholique veut donner du sens à l'école et à l'école confessionnelle. Il inscrit son action dans la logique du service public en s'ouvrant à tous ceux qui acceptent son projet, quelles que soient leurs convictions. Il s'oblige à adresser à la liberté des jeunes une proposition de la foi, à laquelle répondront ceux qui le veulent. Il respecte chacun dans ses convictions propres. Il veut tenir ensemble ouverture à tous et enracinement dans la conviction chrétienne. » (Mission, p. 3)

« Aujourd'hui, les institutions chrétiennes sont transformées notamment par la reconnaissance de l'autonomie des réalités profanes et par la pluralité des convictions et des cultures qui s'y retrouvent. Ces transformations amènent les écoles à porter un regard nouveau sur leur identité et leurs options fondamentales.

Au fondement de l'école chrétienne se trouve l'intuition que la formation de l'homme et l'éveil du chrétien à la foi forment une unité : ce qui élève l'un élève l'autre. Cette conviction fonde l'humanisme chrétien. Dans une confrontation permanente, la foi et les cultures s'interpellent et s'enrichissent mutuellement. » (Mission, p. 6)

Le chrétienne

enseignement catholique

UNE FORMATION INSCRITE DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF

« L'école chrétienne, comme toute école, entend poursuivre les objectifs généraux du système éducatif. Elle se propose d'abord de développer la personnalité tout entière de l'élève. De la maternelle à l'université et quel que soit le type d'enseignement, elle éveille la personnalité de chacun aux dimensions de l'humanité, qu'elles soient corporelles, intellectuelles, affectives, sociales ou spirituelles. Elle le fait en mettant chacun en rapport avec les œuvres de la culture : artistiques, littéraires, scientifiques et techniques. » (Mission p. 11)

« L'école veut accueillir l'enfant tel qu'il est éduqué déjà dans la famille ; elle le considère dans sa singularité. Elle l'aide à accéder à l'autonomie et à l'exercice responsable de la liberté. Elle accorde un soutien privilégié à ceux qui en ont le plus besoin. L'école vise également à former le citoyen de sa région, de son pays, de l'Europe et du monde dans une société démocratique fondée sur le respect des droits de l'homme. Pour que les élèves deviennent des acteurs de la vie sociale, soucieux de justice et de paix, l'école développe en son sein des pratiques démocratiques. De cette manière, elle les prépare à prendre part à la vie collective, dans ses dimensions associatives et politiques.

L'école veut enfin assurer le développement des aptitudes nécessaires à l'insertion dans une vie économique et professionnelle au service de la personne et de la société. Elle ouvre ainsi la possibilité d'exercer une activité valorisante au sein du monde du travail. Elle fait de ceux qui s'adressent à elle des acteurs responsables, efficaces et créatifs dans une vie économique en constante évolution. » (Mission p. 13)

AVEC TOUS LES ACTEURS

« Ces objectifs sont communs à toute la communauté scolaire. Chacun, selon sa responsabilité, concourt au même but. Il y apporte ses propres compétences et respecte les compétences des autres.

Tous les membres de la communauté scolaire se rassemblent autour d'un objectif commun et se donnent les moyens d'évaluer les résultats de leur action. Leur tâche commune implique une volonté de communication, de concertation et de transparence. Cette action, l'école chrétienne la met en œuvre comme toute institution scolaire.

Les élèves et étudiants sont les acteurs de leur propre formation. Avec l'aide de leurs éducateurs, ils construisent et formulent peu à peu leur projet personnel.

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. L'école ne peut réussir toute sa tâche sans les parents, comme ils ne peuvent la réussir sans elle.

Les organisateurs, héritiers des fondateurs de l'école, ont une responsabilité particulière du bien commun. Ils doivent rendre compte à la société de leur action et des moyens qui y sont affectés.

Les directions animent le projet éducatif, pour qu'il se réalise dans leur école. A cette fin, elles en gèrent quotidiennement les ressources, tant humaines que matérielles.

Les membres du personnel d'enseignement et d'éducation, le personnel des Centres PMS, dans leurs tâches respectives, sont les professionnels de l'école. Ils apportent savoir et savoir-faire dans la maîtrise des apprentissages et dans la pratique quotidienne de la vie commune. Les membres du personnel administratif et ouvrier contribuent eux aussi au bien-être et à la bonne marche de l'établissement. » (Mission, p. 15)

DANS UN ESPRIT COMMUN

« L'école chrétienne accueille volontiers celles et ceux qui se présentent à elle ; elle leur fait connaître son projet, pour qu'ils la choisissent en connaissance de cause : chrétiens et fidèles d'autres religions, croyants et non croyants, chrétiens différents dans leur sentiment d'appartenance à la foi et à l'Église. Sans être nécessairement de la même communauté de foi, ils seront invités au moins à partager les valeurs qui inspirent l'action de l'école. L'école chrétienne traite celles et ceux qu'elle accueille dans le plus grand respect de leur liberté de conscience en s'interdisant toute manipulation ou violence morale. » (Mission p. 26)

Bernard Hubien



© Institut Notre-Dame St-Hubert

Focus sur le quotidien d'une psychologue d'une assistante sociale travaillant

Geneviève Bastin et Magali Warnon travaillent au CPMS libre 2 de Namur qui prend en charge 7.578 élèves pour l'équivalent de 10 temps plein (15 personnes). Ce centre assure l'encadrement de jeunes du secondaire technique, professionnel et en alternance¹. Chaque agent a au moins deux écoles et est connu des enseignants, des éducateurs, des élèves, de la direction. Un psychologue de PMS prend en charge plus de 1500 élèves, un assistant social suit plus de 2000 élèves et une infirmière 7578 élèves (éducation à la vie sexuelle et affective, prévention...). Nous avons pris beaucoup de plaisir à les écouter nous partager avec passion et humour leurs journées auprès d'adolescents « bouillonnants ».

Comment les demandes vous arrivent-elles?

Nous passons en début d'année scolaire dans les classes de première et troisième années pour nous présenter et nous faire connaître auprès des nouveaux élèves. De 50 à 70 % des demandes sont spontanées, ce sont les élèves qui viennent d'eux-mêmes frapper à notre porte. Ce taux élevé s'explique peut-être parce que ce sont des ados, par la spontanéité souvent liée à l'enseignement technique et professionnel. Nous sommes aussi très présents dans les écoles ; en général, les écoles ont entre trois et quatre jours de présence PMS. Ce qui permet aux élèves qui viennent frapper à la porte de trouver quelqu'un. Nous sommes connues dans l'école, nous recevons des demandes d'éducateurs, de professeurs, de la direction, nous passons par la salle des profs, nous avons une boîte aux lettres pour les élèves. Cela nous fait beaucoup de portes d'accès et les demandes pleuvent. Les éducateurs jouent les relais entre nous et les élèves, nous n'allons pas en classe les chercher. Cela se passe très bien avec les enseignants : ils sont respectueux et laissent facilement leurs élèves nous rencontrer. Chaque année, il y a un plan d'actions pour établir les priorités avec la direction: travail du sens de l'école, orientation en rhéto, sensibilisation collective en 1^{er}, guidance, etc. Mais les demandes individuelles ne font qu'augmenter et arrivent dès la rentrée. La majorité de notre temps est donc consacrée à la guidance individuelle.

Observez-vous une évolution dans les demandes, sachant que vous avez toutes deux une longue expérience² auprès des CPMS ?

Les reconstructions familiales, l'évolution de la famille et des repères sociétaux se sont complexifiées. Nous sommes majoritairement confrontées à des difficultés familiales, mais aussi au mal-être lié à l'adolescence : mal au monde, mal de vivre, scarifi-

cations, anorexie, envie de suicide, automutilation, ... Nous décelons aussi une plus grande solitude chez les jeunes, nous avons parfois l'impression qu'ils n'ont plus personne d'autre à qui parler que nous. Parfois, on joue des rôles qui ne sont pas les nôtres du type instance morale : ils viennent chercher un cadre chez nous, des limites. Il y a aussi beaucoup de règlements de comptes via facebook, les conflits de la classe se déplacent sur les réseaux sociaux (facebook, snapchat, ...). Ceux-ci amplifient les problèmes de communication mais ne les créent pas. On ose dire plus via son ordinateur qu'en face à face. Il y a tout un travail à faire sur la pudeur, le respect, le respect de soi-même. Notre travail d'orientation a aussi évolué : en effet, les rêves de certains rhétoriciens sont plus pragmatiques. Ils cherchent l'autonomie, ils sont moins dans le rêve naïf. Ils ont des projets professionnels beaucoup plus pratiques.

Peut-on dire que les parents sont démissionnaires comme ils sont plus absents ?

La réalité de vie de certaines familles s'est complexifiée. Une maman célibataire avec 4 enfants qui travaille à temps plein pour pouvoir faire vivre sa famille ne peut pas être présente à 4 heures. Ce n'est pas un choix et elle ne décide pas de démissionner.

Dans vos huit missions, il y a le soutien à la parentalité. Cela veut dire quoi concrètement ?

Nous travaillons avec des adolescents. Il est important que le CPMS reste leur lieu à eux, nous veillons à ne pas les trahir. Il y a dans les faits deux portes d'entrée : soit nous voyons les parents car ceux-ci se tracassent et s'inquiètent pour leur ado. Soit c'est l'ado qui se plaint de ses parents et on voit avec l'ado ce qu'il veut, en parle-t-on à ses parents ? Que souhaite-t-il qu'on leur dise ? S'il ne veut pas, nous ne le faisons pas. Mais alors nous travaillerons avec lui

¹ CEFA Andenne-Namur, ITN, Collège de Saint-Servais, Sainte-Marie Jambes, trois écoles Notre-Dame, IATA, Ilon Saint-Jacques, les classes-passerelles

² Geneviève Bastin y travaille depuis 22 ans et Magali Warnon depuis 13 ans.

Psychologie et dans un centre PMS

et nous verrons ce que lui peut faire. On peut aussi lui conseiller de mobiliser un tiers : par exemple, une marraine qui pourrait jouer le rôle de médiatrice. Le soutien à la parentalité se fait alors de manière indirecte. Au début de l'année au moment des présentations, nous parlons de cette confidentialité. Nous leur disons que si nous faisons quoi que ce soit pour eux, ils le sauront avant. Pour leur sécurité, nous aurons parfois besoin d'informer un tiers. Mais, même, dans ces situations-là, nous en parlons de toute façon avant. « Pourquoi n'es-tu pas d'accord ? Que risques-tu si j'en parle ? » C'est essentiel d'avoir un lien de confiance.

« Nous pouvons comprendre que certains parents vivent mal de savoir qu'on a vu leurs enfants sans rien leur dire, on ne fonctionne jamais contre eux. Ils peuvent toujours nous contacter. Si les parents appellent, nous les écouterons et tenterons de les soutenir au mieux ». Nous sommes là pour écouter le lien avec leur ado. Nous n'intervenons pas en famille, nous renvoyons vers d'autres services, nous travaillons énormément en réseau (AMO, centres de guidance, SAS, centres de planning, centres de santé mentale, centres de psychiatrie ambulatoire...).

Comment se passent vos interactions avec les parents ?

Les parents reçoivent, en général, favorablement nos propositions d'aide. Soit ce sont eux qui sont demandeurs soit c'est via leur enfant. On veut aider la même personne : leur enfant. Ils ont parfois des attentes magiques vis-à-vis de nous : motivation, confiance en soi... Nous tentons au mieux de les accompagner dans ce qu'ils vivent avec leurs ados³.

La pratique des centres PMS a fortement évolué, pouvez-vous nous en dire un mot ?

Notre travail est méconnu. Derrière un jeune, il peut y avoir un travail énorme et une multitude de démarches faites en amont. Beaucoup de gens restent sur leurs expériences d'ado où le PMS était lié à l'orientation⁴. La pratique des centres PMS a fort évolué ces dernières années, et c'est petit à petit que ces changements vont s'intégrer. A partir du moment où on est mandaté pour aider à surmonter une difficulté, on est associé à cette difficulté et donc à la souffrance. « Je n'aime pas aller au PMS car je n'aime pas avoir une difficulté ». Et la croyance reste que les psys c'est pour les fous. La peur subsiste. Nous ne sommes pas non plus une institution qui prône le marke-



ZOOM SUR...

ting, nous sommes restés pendant longtemps avec des vieux dépliants, des locaux peu attirants... mais cela commence à bouger. Un autre regard, une autre dynamique...et d'ajouter que comparativement à d'autres pays, l'accompagnement des jeunes dans les CPMS en Belgique francophone est très complet avec un regard tri-disciplinaire (psychologue, assistant (e) social (e), infirmier(e)). L'Irlande ne veut pas mettre de regard médical, les CIO en France ne sont axés que sur l'orientation, ils viennent comme des experts extérieurs.

Quel est, selon vous, le partenariat idéal parents-CPMS-Ecole ?

Nous intervenons si le jeune a une difficulté et besoin d'en parler, ou quand l'école ou les parents nous interpellent. Nous sommes là alors pour les épauler : les aider à réfléchir, à se mettre en position de recul, à donner l'impulsion pour se remettre en mouvement. Une bonne communication parents-école autour du jeune est indispensable. Nous pouvons soutenir le jeune par le biais de l'école, de ses parents ou en lui redonnant du pouvoir dans cette communication avec l'un ou l'autre.

Qu'est-ce qui vous fait vibrer dans votre travail ?

C'est beau un ado, c'est vrai, c'est entier. On les rencontre dans leur bouillonnement, leur vérité et ils nous confrontent à notre vérité. Nous aimons travailler avec ce côté-là des ados, ce côté entier. Ils crient leurs souffrances mais ils sont justes. Il ne faut pas noircir le trait. Les ados ont plein de ressources. Ils sont bienveillants par rapport à la souffrance de leurs parents ou de leurs enseignants. On a souvent tendance à oublier de voir ces beaux côtés-là. Ils sont, tout à la fois, énergivores et énergisants.

Propos recueillis par Anne Floor

³ Nous leur conseillons souvent la lecture de l'excellent ouvrage publié par YAPAKA: « Manuel de survie pour parents d'ados qui pétent les plombs ». Disponible sur simple demande au numéro vert 0800/20 000 ou tel-vert@cfwb.be.

⁴ A l'origine (1911), les CPMS étaient uniquement des centres d'orientation professionnelle.

Billet de bonne humeur à propos de l'enseignement technique



© Kalou1927



© Lizard

Des élèves épanouis et satisfaits par leur orientation vers l'enseignement technique, cela existe. Nous vous proposons ici un florilège de réflexions qui donnent envie de suivre cet enseignement souvent plus proche du « terrain ».

Aurélié, élève en 4^e technique de qualification, option « animation et sports », nous explique les atouts de cet enseignement.

C'est moins intellectuel, plus pratique. On a moins de travail à la maison, et les profs me semblent moins sévères que dans l'enseignement général, tant au niveau des résultats à l'école qu'au point de vue du comportement.

Les profs sont souvent plus proches des élèves, la discussion peut s'engager plus facilement. Ils racontent plus facilement leur vie : avant d'être dans l'enseignement technique, je ne me doutais pas qu'ils avaient une vie en dehors de l'école !

Je ne sais pas rester assise toute une journée, et les ateliers et stages aident à nous préparer à notre futur métier. Par exemple, en 5^e, les élèves doivent réaliser une exposition pour les enfants sur l'évolution des GSM, des voitures, du savon, des jeux vidéo, etc.

En 4^e technique « animation », nous devons réaliser un jeu de société autour de l'hygiène. Nous préparons des questions, des défis, on va réaliser le plateau de jeu, les cartes, ainsi qu'une introduction au jeu qui motive les enfants à jouer. On est dans le concret et j'aime beaucoup ça !

Joachim, élève en 3^e année technique de transition option Audio-visuel, nous partage les points positifs de son changement d'orientation.

Les quinze premiers jours, je me suis demandé où j'étais tombé. Certaines choses sont très différentes. Mais aujourd'hui, je ne regrette pas du tout mon choix. J'ai toujours eu des difficultés dans le général. D'abord au niveau disciplinaire. Et puis je n'arrivais pas à bien suivre. On m'a un peu poussé à changer de cap. J'ai choisi mon école actuelle sur base du choix de l'option. Le technique de transition est plus complet. Les profs d'option sont des passionnés, ils sont vraiment là pour nous aider. Je sens beaucoup plus de soutien. Les profs d'option sont beaucoup plus attentifs à la personne et à ses projets.

Zoé, élève en 5^e technique de qualification, option photographie, nous relate son passage de l'enseignement général vers le technique de transition et le technique de qualification.

J'ai d'abord été dans le général en 1^e-2^e, puis en technique de transition option danse en 3^e-4^e et je suis passée en technique de qualification pour mes deux dernières années. Cela m'a permis de voir les côtés positifs et négatifs des trois. Le positif du général, c'est qu'il donne une bonne base mais il faut pouvoir suivre. Si on a des difficultés comme moi qui suis dyslexique, cela devient compliqué surtout si l'école ne met rien en œuvre pour les dyslexiques. En troisième année, je bénéficiais de 50 minutes de temps supplémentaire aux examens et cela m'a beaucoup aidée. Quand je suis arrivée en quatrième, l'école a diminué le temps supplémentaire pour le réduire à 30 minutes et malheureusement je n'arrivais pas toujours à terminer mes examens. En qualification, les professeurs sont beaucoup plus ouverts et à l'écoute des élèves. On a davantage de travaux pratiques et moins de cours généraux. Notre horaire est cependant plus chargé qu'en technique de transition. Mais on arrive quand même à gérer. L'ambiance avec les élèves est bonne. Je redoutais d'aller dans cette école car j'avais peur que les élèves y soient car ils étaient obligés. Mais ce n'est pas comme ça, tout le monde est motivé et passionné par la photographie.

Un autre point positif de mon orientation en qualification, c'est que j'ai plus de temps libre pour faire mes heures de danse en dehors de l'école. Avant, quand j'étais en technique de transition option danse, je n'avais aucun temps libre pour continuer mes cours de danse à côté.

Je vais sortir avec trois diplômes : le diplôme de photographie, le CESS¹ et le diplôme de gestion qui me permettra de m'installer comme indépendante. Et c'est ce qui m'a motivée à faire ce choix-là. J'ai le projet de partir un an en Erasmus puis d'aller à l'université en Floride en option danse.

Propos recueillis par Anne Floor, Bénédicte Loriers et Michaël Lontie

¹ Certificat d'enseignement secondaire supérieur

Recours interne et externe : comment faire ?

Les examens de fin d'année scolaire seront suivis de conseils de classe et de décisions de réussite (AOA), de réussite avec restriction (AOB) ou d'échec (AOC).
Que faire si vous n'êtes pas d'accord avec la décision ?



Il s'agira avant tout de prendre du temps pour comprendre les raisons, les objectifs de cette décision en rencontrant les acteurs concernés : le titulaire de classe, le ou les professeur (s) responsables des évaluations ayant amené cette décision, le chef d'établissement. Les Conseils de Classe *fondent leurs appréciations sur les informations qu'il est possible de recueillir sur l'élève (études antérieures, résultats des épreuves organisées par les professeurs, éléments contenus dans le dossier scolaire ou communiqués par le PMS, des entretiens individuels avec l'élève et les parents*. Le Conseil de Classe doit toujours communiquer clairement sa décision à l'élève et à ses parents et **motiver par écrit sa décision d'échec ou de réussite avec restriction si les parents ou l'élève majeur en font la demande expresse**. Les parents ou l'élève majeur peuvent consulter, dans la mesure du possible en présence de l'enseignant responsable de l'évaluation, toute épreuve constituant le fondement ou une partie du fondement de la décision du Conseil de Classe. Cependant il ne sera pas possible de consulter les épreuves d'un autre élève. Vous pouvez également obtenir, en le demandant par écrit au chef d'établissement, une copie de la ou des épreuve(s) ayant amené cette décision.

Procédures de recours en deux temps

D'abord en interne

En cas de contestation de la décision du Conseil de classe, chaque pouvoir organisateur est obligé de prévoir **une procédure interne** visant à favoriser la conciliation des points de vue. Celle-ci est mise en œuvre lorsque les parents ou l'élève majeur souhaitent que le Conseil de classe réexamine une décision. Les modalités pratiques pour cette procédure sont obligatoirement reprises dans le **règlement des études** de chaque école. Il faut se conformer en **priorité à la procédure particulière en vigueur dans l'école de son enfant**. A défaut de quoi, la demande pourra être considérée comme irrecevable par le chef d'établissement. Si aucun formulaire spécifique n'est

imposé par le règlement des études, le formulaire proposé par l'Administration (voir Circulaire 4466 renseignée à droite de ce document) peut être utilisé pour introduire ce recours.

Attention, le délai est parfois fort court pour faire la procédure. Mais il ne peut en aucun cas être inférieur à deux jours ouvrables après la communication des résultats. Cette procédure interne est clôturée au 30 juin pour les conseils de classe de juin et dans les 5 jours qui suivent la délibération pour les conseils de classe de septembre. Clôturer veut dire que le Conseil de Classe rend sa nouvelle décision au plus tard pour le 30 juin.

Puis en externe

En cas de non-changement de la décision initiale du Conseil de Classe, une **procédure de recours externe** peut être réalisée. Attention !! Ce recours externe ne peut être introduit que contre une décision d'échec (AOC) ou de réussite avec restriction (AOB) ; pas dans le cas d'examens de passage. **Il ne peut être fait que si une procédure de recours interne a été préalablement réalisée**. Il est à introduire dans les 10 jours ouvrables qui suivent la notification de la décision du Conseil de Classe suite à la procédure interne. Ce recours doit contenir une motivation précise de la contestation ainsi que toute pièce de nature à éclairer le Conseil de Recours. Il est envoyé par lettre recommandée à la Direction générale de l'enseignement obligatoire avec une copie, le même jour et aussi par recommandé au chef d'établissement. Pour le recours externe, un formulaire est également proposé dans la circulaire n°4466. Il favorise un traitement rapide du dossier car il présente l'avantage de reprendre les informations indispensables. On évite ainsi que l'Administration doive demander des informations complémentaires. Pour la session de juin, le conseil de recours se réunit entre le 16 et le 30 août. Pour la session de septembre, il se réunit entre le 15 septembre et le 10 octobre.

Anne Floor

Cadre légal :

Articles 96-97-98 du Décret « missions » du 24/07/1997 http://www.galilex.cfwb.be/fr/leg_res_01.php?ncda=21557&referant=102&bck_ncda=21557&bck_referant=100

Circulaire n°4466 du 24/06/13 : http://www.enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=4689

Sur le site [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be/index.php?page=24607) : <http://www.enseignement.be/index.php?page=24607>

Allocations d'études... Pour qui ? Comment ?

Actuellement, la législation relative à l'octroi des allocations d'études secondaires et supérieures est en cours d'adaptation, les changements sont en train de se réaliser. Le site internet www.allocations-etudes.cfwb.be est donc la seule source fiable d'informations pour le moment. Il sera mis à jour au fur et à mesure de la notification des décisions auprès du service. Vous pouvez aussi contacter la direction des allocations et prêts d'études aux familles au 02 413 37 37.

Opter pour l'internat

Interroger les raisons du choix des familles en faveur de l'internat, disons-le d'emblée, n'est pas chose aisée. En effet, un tel choix est toujours lié à une situation particulière, à un moment donné. Avec des attentes parfois très différentes d'un enfant à l'autre, d'un parent à l'autre. Une chose est sûre : les internats continuent d'être sollicités. Le réseau libre catholique compte plus de 4.500 élèves répartis sur 46 internats (primaire, secondaire – ordinaire/spécialisé – et supérieur) en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB). Ces chiffres sont relativement stables. Il en existe de tous types. Avec des frais à l'année variables (dans notre réseau), des infrastructures différentes et des perspectives éducatives et organisationnelles variées.

DEUX TENDANCES FORTES

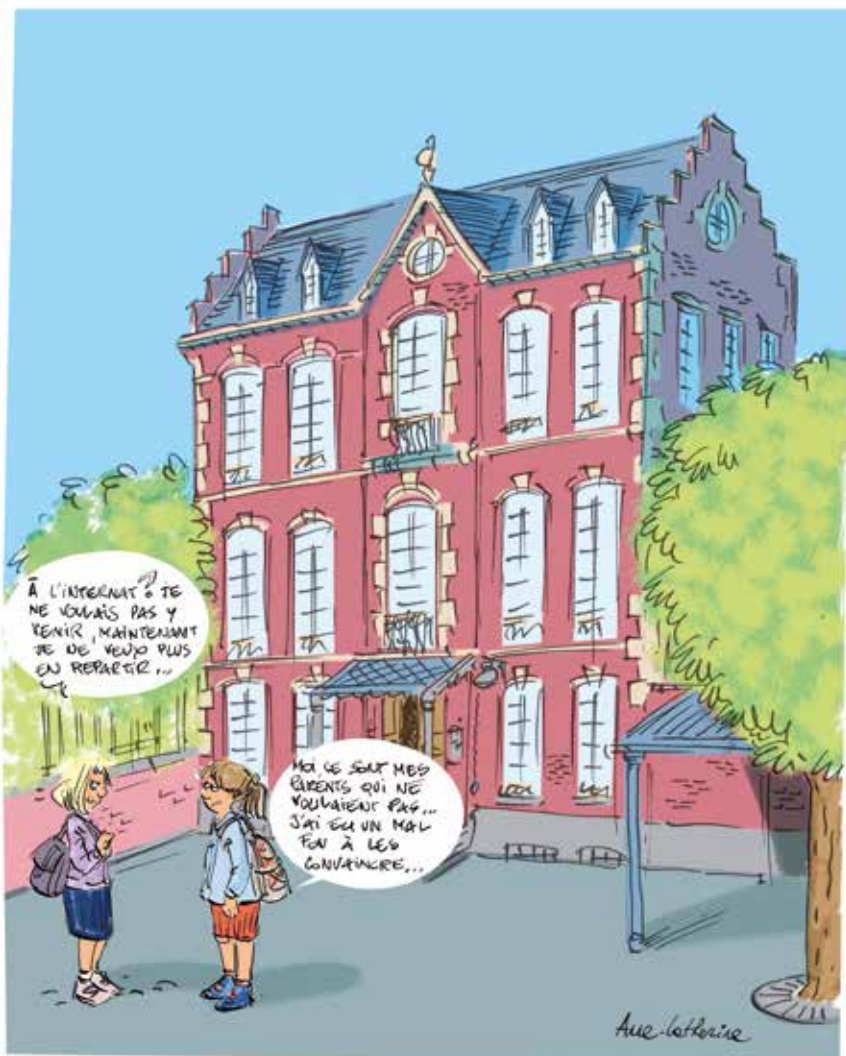
Les parents et élèves à qui nous avons posé la question de savoir qui de l'élève, d'un parent, d'un acteur scolaire (enseignant, PMS...) ou autre avait le premier mis la question de l'internat sur la table nous ont répondu de manière indirecte à la question. Ce sont soit des circonstances pédagogiques particulières

(choix d'une option spécifique – art, sport, agriculture, etc., nécessité d'avoir un suivi pédagogique mieux encadré, voire plus strict, punition des parents par rapport à un échec, volonté d'une immersion linguistique), soit des circonstances familiales (père vivant seul avec son fils et travaillant beaucoup, famille recomposée et entente difficile entre les parents ou les enfants, difficultés liées à la gestion quotidienne des trajets pour l'enfant ou les différents enfants de la fratrie, profession des parents...) qui ont d'abord motivé la décision en faveur de l'internat. Bien entendu, il peut y avoir la conjonction de différents facteurs.

A ces deux tendances fortes, s'ajoute une autre, mais qui se dissiperait avec les générations : le mythe selon lequel l'internat est une « école de la vie ». S'il est indéniable que le fait de vivre en communauté, de partager ses repas, de s'adapter aux conditions d'un lieu partagé par un grand nombre de personnes, de vivre en chambre commune... sont des expériences fondatrices dans le développement de la personnalité et que cela peut rester un élément important pour certains parents, il semble moins prioritaire qu'avant. C'est un plus, pas une raison première du choix opéré.

Pointons encore un plus pour l'internat : l'offre scolaire. Dans cette catégorie, nous distinguons le public urbain et le public rural. Dans les grandes villes, et en particulier à Bruxelles, la pénurie de places peut pousser certains parents à inscrire leurs enfants à l'internat. Dans les villages, c'est la difficulté d'accessibilité aux écoles secondaires qui peut mener à ce choix.

Sans nier que cela arrive encore, ce qui nous est apparu dans les différents témoignages, c'est que c'est rarement l'enfant qui demande spontanément à ses parents d'aller en internat. Ce sont généralement « les circonstances » qui amènent les parents (le plus souvent) ou les enseignants (plus rarement) à suggérer l'internat à l'enfant. Un certain nombre d'en-



fants accepte la proposition avec plaisir, d'autres à contrecœur. Et puis il y a les enfants qui ne veulent pas mais à qui les parents ne laissent pas le choix, soit parce qu'ils ne voient pas d'autre solution aux circonstances qui sont les leurs, soit parce que l'internat sert de punition : « tu passeras une année au purgatoire et, après ça, on verra si tu peux retourner en externat ! »

Il ne faut pas non plus négliger le fait qu'un certain nombre d'enfants sont inscrits en internat sur décision du Tribunal de la jeunesse et sont suivis par les services de protection et d'aide à la jeunesse (SPJ/SAJ). A ce titre, les internats rendent sans doute un grand service à ces enfants et adolescents, comme à la société : ils leur apporteraient un cadre de vie stable et une guidance éducative qu'ils n'auraient probablement pas ailleurs.

L'INTERNAT, UN CHOIX QUI COÛTE AUX PARENTS ?

Les frais d'inscription pour une année scolaire dans un internat du réseau libre confessionnel sont variables, mais ne peuvent dépasser le double du montant fixé pour l'ensemble des internats du réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles¹. Pour l'année 2014-2015, ce montant était fixé à 1.908,75€/an pour le primaire ordinaire et 2.208,08€/an pour le secondaire ordinaire². Ce qui signifie que, dans notre réseau, les plafonds sont de 3.817,50€/an pour le primaire ordinaire et 4.416,16€/an pour le secondaire ordinaire. Un internat ne peut donc en aucun cas exiger davantage aux parents. L'existence d'un plafond est-il à saluer pour autant ? Oui, dans la mesure où il garantit davantage l'accessibilité du plus grand nombre à un internat, quelles que soient les conditions d'infrastructures et les perspectives éducatives ou pédagogiques. Non, si l'on considère la difficulté de nos internats à garantir le renouvellement, voire le maintien (!), du cadre de vie et les conditions adéquates d'encadrement.

Il nous est parvenu que des parents versent davantage à l'internat que le montant plafonné, mais ce serait alors sur base volontaire. Certains internats ont par ailleurs décidé d'adapter le montant de l'inscription aux revenus des parents. Cette mutualisation doit permettre à des revenus plus modestes (la discrétion serait garantie) d'intégrer l'internat tout en permettant à l'établissement de conserver une certaine qualité d'encadrement, d'activités et d'infrastructures. Ce qui n'exclut pas que, parfois, la



ségrégation financière se joue ailleurs : via les activités ou voyages extra-scolaires notamment³. D'autres internats de notre réseau ont un montant annuel a priori identique pour tous, mais cherchent en permanence des solutions pour faire en sorte d'accueillir tous les milieux sociaux, tout en maintenant de bonnes conditions d'accueil pour l'ensemble des élèves. Ainsi, ils aident les parents qui ont des difficultés à payer en organisant des fêtes, des activités, en faisant des appels aux dons... Il n'est pas rare que l'Association de parents, lorsqu'elle existe, constitue un plus en ce domaine.

Quant aux différents parents que nous avons interrogés sur la question, la grosse majorité nous a dit que les montants demandés par les établissements correspondaient à ce qu'ils étaient prêts à consentir en fonction des services fournis par les établissements choisis et en fonction des valeurs éducatives et pédagogiques déployées par ceux-ci.

DES INTERNATS EN DIFFICULTÉ

Mais qu'est-ce qui justifie cette différence allant parfois du simple au double entre les établissements de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le réseau libre catholique ? Cette différence s'explique par le fait que le subventionnement des internats de notre réseau est largement plus faible que celui des internats de la FWB. Sans entrer dans le détail des chiffres, notons

¹ Cf. Arrêté royal du 10 septembre 1986, Art. 3 § 1^{er} : http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/12376_001.pdf.

² Cf. Circulaire n°4917 du 27 juin 2014 : http://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/39977_000.pdf.

³ Cf. HOUSSEONLOGE, D., Les voyages scolaires, 3e partie : trop chers ?, Analyse UFAPEC n°02.13 de février 2013 : <http://www.ufapec.be/nos-analyses/0213-voyages-scolaires-3-cout/>.

par exemple que les subventions de fonctionnement ne couvrent pas les frais d'entretien des bâtiments du libre. De plus, la législation sur les cuisines de collectivité, les normes d'environnement et les normes de sécurisation (pompiers) évoluent ; les internats du libre doivent répondre à ces évolutions sans pouvoir compter sur des subventions proportionnées. Concernant les bâtiments de la FWB, tout est pris en charge par l'Etat⁴. Dans le libre, si une partie du personnel ouvrier est subventionné, ce n'est pas le cas du personnel éducatif. L'administration et l'encadrement sont exclusivement à charge des internats, et donc financés par le montant de l'inscription.

Dans ces circonstances, il est impossible pour les internats de notre réseau de proposer des tarifs annuels équivalents à ceux de la FWB. Même les établissements qui s'adressent de fait à des publics à revenus modestes n'y arrivent pas et flirtent souvent avec la barre des 3.000€ annuels. Certains internats, mais ils se font de plus en plus rares, bénéficient encore du bénévolat de religieux et religieuses. Ceux-ci sont généralement remplacés aujourd'hui par des laïcs, qui réclament légitimement une rémunération

adaptée à leurs conditions de travail particulières (disponibilités en soirée, surveillance de nuit...). Cela implique aussi de nouveaux coûts pour les établissements.

Si nous nous sommes attardés sur la question des coûts, c'est pour mettre en évidence les difficultés que connaissent les internats de notre réseau et l'impact de ces difficultés sur les familles les plus modestes désireuses d'inscrire un enfant dans cette structure spécifique. Le risque, c'est que ces internats, et en particulier ceux où les familles disposent de moins de moyens pour suppléer au manque de subventionnement, disparaissent à terme. Persévérer dans un statu quo, c'est empêcher les familles à faibles revenus de faire le choix de l'internat. A tout le moins dans notre réseau. Par ailleurs, un certain nombre d'internats sont en lutte permanente pour conserver la qualité de leurs infrastructures, leur encadrement et les activités temps-libre qu'ils proposent. Comment assurer qu'ils puissent poursuivre leurs missions, si importantes pour les familles ?

Michaël Lontie

4 Les internats de la FWB bénéficient de nombreux autres avantages fournis par l'Etat. « Ce qui rend extrêmement difficile de savoir combien coûte réellement à l'Etat un élève interne de le réseau de la FWB », nous dit Bernard Delcroix, responsable de la cellule internats auprès de Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique (SeGEC).

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 36.14/ Les internats, une réponse à des besoins très divers ?

Parmi les différentes revendications de l'UFAPEC dans son mémorandum 2014, le statut spécifique de l'internat dans l'enseignement libre confessionnel a été abordé. Nous vous soumettons ici deux extraits du texte original.

EXTRAITS DU MÉMORANDUM 2014 DE L'UFAPEC :

« Pour l'UFAPEC, il est indispensable que les pouvoirs publics apportent un soutien aux internats de l'enseignement catholique qui constituent un lieu d'éducation performant, librement choisi et bien souvent irremplaçable, pour les jeunes et leurs familles.

– Accorder aux internats de l'enseignement libre les subventions de fonctionnement octroyées aux internats des réseaux officiels, surtout dans leur partie calculée au prorata du nombre d'élèves. Ceci de façon à garantir aux élèves internes du libre le même encadrement et les mêmes chances qu'à ceux de la FWB. Relever ensuite substantiellement et équitablement les subventions de tous les internats, dans tous les réseaux.

– Faire en sorte que chaque internat puisse compter, comme dans le réseau de la FWB, sur le subventionnement d'une fonction d'administrateur. » p. 16

« Les internats de l'enseignement catholique ne bénéficient pas du tout des mêmes modalités de financement et d'encadrement que les internats organisés par la Communauté française et ce dans des proportions interpellantes. Ainsi, par exemple, les internats du réseau libre catholique n'ont pas droit au financement d'un gestionnaire comme ceux organisés par la Communauté française. Pas de surveillant-éducateur non plus, si ce n'est bien sûr sur fonds propres, fonds qui ne sauraient être alimentés que par la participation financière des parents. Est-ce là une conception acceptable de la liberté de choix et de l'équité sociale ? » pp. 37-38

L'internat, une discipline et des amitiés durables

Par une belle journée de mai, le soleil brille à l'internat, dont les bâtiments reflètent la beauté d'une époque lointaine. C'est justement la journée « Portes Ouvertes » et nous en profitons pour rencontrer quelques internes. Étonnamment, ce n'est pas le cadre paradisiaque qu'ils retiennent de leur vie d'internes, il y a pour eux bien plus important. Nous avons voulu en savoir davantage.

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous êtes à l'internat ?

- Pour voir ce qui se passe en dehors de notre famille, pour changer d'air, d'école, de fréquentations.
- L'internat permet d'échapper à ses parents en période de crise d'adolescence.
- Mes sœurs sont parties à l'université, et je n'avais pas envie de me retrouver seule enfant à la maison.
- Certains viennent à l'internat suite à un divorce, suite à des problèmes familiaux. Pour d'autres, c'est parfois malheureusement une sanction des parents ...

Aviez-vous des attentes en arrivant à l'internat ?

- Je suis arrivé sans aucune attente, dans l'inconnu. Au début on est largué, mais cela ne dure vraiment pas longtemps.
- A l'internat, on ne reste jamais longtemps seul : si un nouvel interne est isolé, les anciens vont de suite le chercher pour l'intégrer dans un groupe.

Quel est votre côté « bonheur » de l'internat ?

- La vie de groupe, la bonne ambiance, la proximité avec les autres, la possibilité de se découvrir soi-même et de découvrir l'autre.
- Les amitiés sont plus durables, car on vit ensemble 24 heures sur 24.
- On est dans une ambiance de travail qui nous permet de réussir.

Qu'est-ce qui est difficile à l'internat, qu'est-ce qui vous pèse ?

- Les horaires stricts sont parfois lourds à vivre, comme par exemple reprendre l'étude quand on est dehors et qu'il fait beau.
- Et puis, pour les sorties du mercredi, il nous faut à chaque fois une bonne raison, comme un certificat médical, c'est parfois un peu lourd.

L'internat vous aide-t-il à réussir ?

- Les études dirigées nous aident à nous concentrer, il y a plus de discipline qu'à la maison. Il y a jusqu'à 3 heures d'étude par jour pour les élèves qui sont en difficulté.
- Par exemple, le week-end on n'arrive pas à étudier, il y a trop de tentations : télévision, internet, ...
- A l'internat, nous apprenons à vivre ensemble, à résoudre des conflits, avec chacun son caractère, et c'est aussi important que notre réussite à l'école.

Avez-vous des activités en dehors de l'étude ?

- Oui, le mercredi nous pouvons nous exercer à différents sports : rugby, foot, karaté, kaihatsu, baseball, hockey... Ce que nous ne ferions pas ou moins si nous étions externes.
- Le mardi soir, nous avons le droit de regarder un film.

S'il y avait un élément que vous voudriez changer à l'internat, ce serait quoi ?

La possibilité de sortir plus souvent, pour souffler, respirer un autre air, tout gardant cette discipline qui nous permet de réussir.



© Bénédicte Loriers

Notre éducatrice, c'est notre Maman de l'internat

Nous avons également rencontré une éducatrice de l'internat, Sarah, qui nous reçoit entre deux discussions avec des élèves ou des parents. Elle nous parle de son métier qu'elle adore.

Quelle relation entretenez-vous avec les internes ?

Depuis quinze ans que je travaille comme éducatrice dans cet internat, je respecte les internes et je leur fais confiance, donc ils me respectent en retour. Je suis cool mais ils ne doivent pas dépasser certaines limites, sinon je me fâche... Mais j'ai de

la chance, je m'occupe des filles en 5^e et 6^e qui sont certainement les plus sages. J'aime la franchise. Par exemple, plutôt que de les sentir frauder en buvant un verre (ou plusieurs) en cachette, je préfère boire une bonne krik avec elles, passer un bon moment en discutant.

Qu'est-ce qui est difficile dans votre métier ?

Mon impression est que les éducateurs se sentent parfois dévalorisés par rapport aux enseignants. Pourtant nous avons un rôle primordial au sein de l'internat, un rôle de psy, d'aide pour les élèves qui connaissent diverses difficultés. Les éducateurs d'internat auraient bien besoin d'une valorisation salariale.

Pour notre vie personnelle et sociale, c'est parfois difficile de loger chaque nuit à l'école, pour être payé 3 heures par nuit. Il faut savoir que chaque nuit je suis de garde et je dors d'un œil : je me lève dès que j'entends un bruit anormal.

Tout ce que je fais, c'est pour mes élèves. Mon année scolaire est réussie si « mes filles » réussissent en fin d'année. Je vais d'ailleurs aux proclamations pour les soutenir.

Quelle évolution de votre métier d'éducatrice d'internat percevez-vous en quinze ans ?

Il y a quinze ans, beaucoup d'élèves venaient à l'internat de leur propre initiative. Aujourd'hui beaucoup sont ici car les parents n'en sortent pas avec leur

enfant, notamment pour des raisons relationnelles. C'est pourquoi mon métier est essentiellement de parler énormément avec les jeunes. Il y avait aussi beaucoup plus d'enfants d'agriculteurs avant. Il faut aussi gérer les smartphones... ce que les internes n'avaient pas il y a quinze ans.

Qu'aimez-vous dans votre vie d'éducatrice d'internat ?

J'apprends sur le tas, je prends le temps d'écouter les internes. On les fait étudier, on les fait réussir. Quand on aime ce qu'on fait, rien n'est difficile.

Je suis A2, j'ai terminé mes secondaires, et je suis faite pour ce métier, pour le contact avec les jeunes. Si je ne dors pas une nuit pour aider un gamin, ce n'est grave s'il va mieux ensuite. C'est gratifiant de voir que certains évoluent positivement.

Et puis je garde encore des contacts avec certains internes, même quand ils ont quitté l'établissement.

L'éducatrice termine en disant qu'elle est bien plus que leur éducatrice, et une interne intervient de suite : mais oui, c'est notre Maman de l'internat.

Un magnifique métier, parfois lourd, mais qu'il est grand temps de valoriser !

L'internat, une bulle d'air bienfaitrice entre les parents et leur enfant

Nous avons voulu rencontrer une maman, Emmanuelle, dont la fille Judith vit en internat depuis deux ans. Emmanuelle nous explique le pourquoi de ce choix, les points positifs et ceux qui le sont un peu moins.

Pourquoi votre fille Judith est-elle à l'internat, pourquoi ce choix ?

Cela a été au départ un choix très fort de sa part. Pas facile pour moi de l'accepter. J'ai ressenti un sentiment d'échec par rapport à mes relations avec elle. Mais je pense qu'elle avait besoin de prendre du recul, car la vie à la maison devenait très compliquée : nos relations étaient tendues notamment parce qu'elle avait des difficultés à l'école, et j'ai mis du temps à accepter ses troubles de l'apprentissage et son manque de motivation pour réussir. La distance et le recul qu'offre l'internat dans nos relations a permis cette acceptation. Judith me dit qu'elle trouve à l'internat l'ambiance de travail qu'elle ne trouve pas à la maison. De plus, elle est confrontée chez nous à son frère pour qui tout réussit à merveille, et ce devait être lourd à vivre pour Judith, au quotidien.

Voyez-vous un élément plus critique par rapport à sa vie en internat ?

Le plus difficile est pour moi le suivi scolaire que je voudrais assurer, et qui est compliqué le week-end, car certaines infos nous échappent inévitablement puisque nous ne la voyons plus tous les jours. Nous sommes en contact avec les éducateurs de l'internat, mais ce n'est pas facile pour eux d'assurer un suivi vraiment personnalisé, et je crains parfois de trop les déranger. Même si je suis chaque fois bien accueillie ...

Vos relations avec Judith ont-elles évolué depuis qu'elle fréquente l'internat ?

Oui, depuis qu'elle est interne, Judith est contente de rentrer le week-end à la maison, et nous sommes heureux de la revoir épanouie. Je pense que les contacts avec des amies de son âge l'aident à grandir, à voir ce qui est bien ou pas dans son comportement et dans le comportement des autres. Je peux dire que l'internat a sauvé ma fille, mais aussi notre vie familiale.

Propos recueillis par **Bénédicte Loriers**

© Bénédicte Loriers



Le bureau des internats, un lieu de réflexion et de défense des internats

Le service des internats du SeGEC¹ a pour mission de sensibiliser le public à l'existence et l'intérêt des internats du libre, d'assister l'organisation des différentes manifestations à destination des internats et de promouvoir les publications des internats et leur communication. Pour en savoir davantage, nous avons rencontré Bernard Delcroix, responsable au SeGEC de ce service.



© SeGEC

Quel est votre rôle au SeGEC par rapport aux internats ?

Le service des internats a essentiellement un rôle d'intermédiaire et de coordination. Interlocuteurs privilégiés, nous servons d'interface entre les internats et les différents services du SeGEC et assurons le relais et le suivi des questions spécifiques des responsables d'internats auprès du service le plus apte à répondre, ainsi que la coordination entre les divers internats. Cela en collaboration avec les deux instances de représentation dont ils disposent: le Bureau des internats et la Commission pédagogique.

Quel est le rôle du bureau des internats ?

Le Bureau des internats est composé de représentants des PO, des directions, des membres du personnel (éducateurs) et des parents.

Par la mise en commun des difficultés de terrain et des solutions locales, le bureau se veut un lieu de réflexion et de défense des intérêts des internats. Il se fixe des objectifs d'informations mutuelles et d'actions en vue d'améliorer les pratiques de chacun et la situation générale de nos internats. À cet effet, le Bureau organise notamment des formations et des séances d'information à destination des PO d'internats, via des réunions ciblées sur un thème précis, mais aussi des réunions plus régionales. Son fonctionnement ressemble à celui du conseil d'administration d'une ASBL. Le bureau se réunit environ six fois sur l'année scolaire et fait son rapport lors de l'assemblée générale des internats, une fois par an. C'est un réseau de communication pragmatique. Les discussions s'y font sur base du concret des internats.

Quels sont les chantiers prioritaires du SeGEC en matière d'internat ?

Relais des demandes des internats, le SeGEC est porteur de leurs messages auprès des autorités administratives et politiques. Actuellement les revendications principales visent une revalorisation des internats et une reconnaissance plus affichée de leur utilité dans les structures de l'enseignement et des services indispensables qu'ils rendent à la société. Ceci pourrait par exemple prendre la forme d'un ren-

forcement de leur statut entre autres par la reconnaissance et le financement d'un cadre par internat.

Quels sont les besoins les plus importants des internats du libre catholique ?

Clairement, ces besoins sont de l'ordre des ressources humaines et plus particulièrement de leur coordination, d'où la revendication de la possibilité de voir subventionner un « gestionnaire/administrateur ».

Quels sont les différents profils d'internats (selon la grandeur, le public, le lien à un projet d'école, à une option...)?

Il est difficile de dresser des profils d'internats type car, sur la cinquantaine d'internats de notre réseau, il n'y en a pas deux qui soient exactement les mêmes.

Pour ce qui est de la taille, il y a quelques petits internats qui accueillent entre 40 et 50 élèves, d'autres plus grands qui en accueillent entre 100 et 200. Par ailleurs, le public et la situation des familles sont le reflet de ce que l'on peut retrouver de manière générale dans les écoles de notre réseau. Pour ce qui est du lien à une école, la plupart des internats sont rattachés historiquement et/ou géographiquement à un établissement scolaire, mais certains en dépendent, d'autres sont plus autonomes. D'autres encore accueillent des élèves de différentes écoles à proximité. Le lien à une option est rarement le facteur primordial du choix de l'internat mais il peut aussi jouer un rôle même si il y a peu d'écoles ayant le monopole d'une option. Le cas de l'option optique à l'Institut Sainte-Marie de Jambes est très spécifique. C'est une des rares écoles à disposer d'un tel monopole.

Voyez-vous un atout spécifique à nos internats ?

Je voudrais insister sur la diversité de nos internats et sur l'importante palette de services qu'ils offrent en réponse aux attentes diverses des jeunes et de leurs parents. Une fois que le jeune a fait le choix de son orientation scolaire, il peut facilement trouver chaussure à son pied s'il souhaite vivre en internat.

Propos recueillis par Alice Pierard

¹ SeGEC : Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique

Rencontre avec le mandataire UFAPEC au bureau des internats

Nous avons interviewé Etienne Namur, papa d'interne, impliqué comme mandataire UFAPEC au bureau des internats du SeGEC.

Comment voyez-vous votre rôle au bureau des internats ?

Au sujet du bureau des internats, mes sentiments ont évolué. Avant d'y participer, j'avais un a priori de regroupement de fonctionnaires cloîtrés dans leurs habitudes mais j'ai été très agréablement surpris de découvrir leur spontanéité, leur volonté d'avancer, de faire bouger les choses. La richesse du bureau des internats, c'est un échange de bonnes idées.

Pour ce qui est de ma place au bureau des internats, j'ai la chance d'avoir une formation et une expérience professionnelle en management et en communication. De ce fait, j'ai des idées que je pourrais leur apporter. Et puis je pense vraiment qu'il faut qu'il y ait quelqu'un pour donner les suggestions et les ressentis des parents.

Quels sont, selon vous, les chantiers prioritaires du SeGEC en matière d'internat ?

De ce que j'ai vécu et ressenti quand j'ai inscrit mon fils, je pense qu'il y a un gros problème d'information et de communication. Les idées préconçues sont encore que l'internat est une punition, pour ceux qui n'en sortent pas dans l'enseignement classique, comme une maison de correction où on va apporter de la discipline et redresser la situation. L'image de l'internat n'est pas ressentie positivement. Mais ce n'est pas ça. La publicité pourrait être beaucoup mieux faite. Je pense que là, il y a du boulot en utilisant les différents médias comme par exemple des reportages télévisés. Il faut que les gens comprennent que les élèves sont bien en internat. Le message doit passer pour que l'image change.

Qu'est ce qui a déterminé votre choix pour un internat ?

A la base, c'est une situation forcée au niveau géographique et à cause des horaires de travail. C'est mon fils qui a choisi d'y aller. C'est en cinquième primaire que cela s'est décidé, car il fallait se lever tôt, on n'avait plus vraiment de vie de famille, il restait souvent à la garderie et puis quand enfin on rentrait à la maison, il fallait encore faire les devoirs. Ce n'était plus tenable. Nathan nous a dit être fatigué et a demandé qu'on trouve une solution. Quand on a visité l'un des internats choisis, il a tout de suite dit qu'il voulait celui-là, vu le lieu et le cadre. Il y est entré en sixième primaire et il est maintenant en troisième secondaire.

Quelles sont les principales difficultés auxquelles sont confrontés les parents dans le cadre des internats ?

Au début, c'est très dur. Les premiers éloignements ne sont pas évidents. Je pense que tout le monde ressent ça de la même façon. Les premières semaines, c'est un vide terrible à la maison. C'est un peu comme dans les films, les premiers jours quand vous mettez la table, vous mettez l'assiette et les couverts pour lui. Je pense que c'est plus difficile pour nous que pour nos enfants. Eux, ils sont très vite intégrés, mais nous on a du mal, on doit se faire à leur absence. Et maintenant, ce qui n'est pas toujours facile à accepter en tant que parent c'est qu'il se sent plus chez lui à l'internat qu'à la maison. Il est dans ses habitudes, dans sa chambre, avec ses copains. Un exemple, c'est moi qui fais à manger à la maison et un jour il m'a dit « c'est meilleur à l'internat ». Ce n'est pas facile à entendre. Mais bon, tant mieux pour lui quelque part.

Au niveau financier, cela ne doit pas être évident pour tout le monde parce que c'est un poste important dans le budget mensuel.

Une autre difficulté est de ne pas avoir de regard sur les devoirs, les leçons, les progrès ou les difficultés qu'il pourrait avoir. Nous avons pour habitude de faire les devoirs avec lui. Nous avons eu du mal de passer la main à quelqu'un d'autre, de faire confiance à ce sujet. Mais les résultats étaient là donc nous avons vite été rassurés. Et on a un suivi permanent avec des informations qui nous arrivent régulièrement.

Le positif, c'est que nous voyons que l'internat le rend autonome, qu'il est épanoui et heureux. De plus, nous profitons autrement et sans doute mieux des moments passés ensemble.

Quels sont, selon vous, les besoins les plus importants des internats ?

Des moyens financiers et matériels. Au bureau des internats, j'ai rencontré des gens motivés qui veulent faire bouger les choses. Ce qui leur manque, c'est l'argent pour mettre leurs idées en place, avoir du matériel et des locaux convenables. Ce que j'admire, c'est qu'il y a des directeurs d'internat qui font avec les moyens qu'ils ont, qui réussissent de grandes choses et qui continuent à en vouloir. C'est important, car c'est pour nos enfants, pour leur éducation.

Propos recueillis par Alice Pierard

La pastorale dans les Internats

L'internat est-il le lieu du vivre-ensemble, de son apprentissage ou encore un lieu de vie spirituelle, de sa découverte ? En réalité, sans doute ne faut-il pas choisir entre ces options, mais plutôt les voir se compléter, se féconder l'une l'autre. Ayant été interne moi-même pendant mes années d'adolescence, c'est volontiers que j'ai relevé ce « défi » d'écrire quelques lignes.

J'ai découvert d'emblée que l'esprit chrétien peut vraiment s'incarner dans la structure même de la vie quotidienne de ces jeunes, tout en étant aussi le lieu de la pratique plus directement centrée sur, par exemple, le calendrier liturgique. Chez les Salésiens, je découvre l'importance accordée à l'état d'esprit avec lequel les Educateurs sont invités à faire leur travail : l'adulte éducateur rayonne de son enthousiasme, se plaît dans ce qu'il fait ; au-delà d'une motivation alimentaire bien légitime, on attend de lui un désir de métier, de présence de type « grand frère » où l'on « veille sur... » plutôt que « surveillance » pendant l'horaire déterminé. Le projet éducatif basé sur confiance- respect- relation entre donc jusque dans les structures mêmes de la vie à l'internat : trois mots qui trouvent à se vivre, à se découvrir, à s'apprendre au quotidien. Les éducateurs chevronnés, engagés depuis quelques années sont sollicités pour accueillir des stagiaires qui voient s'ils s'y sentent à l'aise dans un rôle où il convient de partager les joies et les peines des jeunes. Subtil de garder sa posture d'éducateur tout en mélangeant les limites du privé, de la confiance personnelle et les exigences de discipline pour la vie commune. Une chapelle accueillante, placée sur le passage entre les chambres et la vie commune de la journée, sera le lieu d'envoi de la journée et le lieu de la relecture du vécu quotidien chaque soir. « Ouvrir la journée », se dire le bonjour avant le départ vers l'école, et le soir, exprimer le vécu de la journée avec le mot plus philosophique préparé par un éducateur, un groupe de jeunes, ... en lien avec l'actualité si cela se trouve. Si le passage y est obligatoire, faut-il rappeler que la prière y est libre ! Internats où l'amitié entre les jeunes est appelée à se développer, voire devenir liens de fraternité ; avant cela, c'est aussi un lieu où l'apprentissage du respect, du vivre-ensemble est indispensable pour l'épanouissement de chacun ; c'est presque un foyer de substitution. Une autre approche permet de célébrer les moments liturgiques : accompagner les jeunes, les élèves et célébrer ainsi avec eux les temps forts de la vie chrétienne. Prendre du temps à la Toussaint pour évoquer de belle manière le souvenir des chers disparus, ou encore célébrer Noël après une préparation assidue à jouer un conte de Noël par des élèves de 1^{er} année, par exemple ; ou aussi, passer un moment



© Régis Burdot

de veille dans un Tepee avec une animation pour le temps pascal. Organiser la participation d'élèves de 4^e année à l'office du jeudi-saint, le pèlerinage sur le calvaire de Moresnet pour les grands élèves ou encore inviter les élèves de 5^e année au lavement des pieds à la Cathédrale, autant d'initiatives créatrices, culturelles et spirituelles. Ces moments constituent assurément des temps forts dans la vie des internes et s'appuient aussi sur une vie faite de rencontres interpersonnelles et riches.

Participer à un projet de solidarité pendant le carême peut aussi doublement rapprocher ceux qui y travaillent et ceux pour qui on s'investit dans le projet d'entraide déterminé: soutenir tels malades, ou ailleurs aider au développement d'un village congolais. J'ai aussi découvert que des jeunes adolescentes sont aussi sollicitées, librement, pour cheminer vers leur confirmation, si ce n'est aussi leur baptême. Ce 16 mai 2015, 14 jeunes d'un internat seront confirmées ! Une pastorale dans les internats est non seulement possible, mais constitue aussi une richesse dans la vie même des jeunes : célébration des moments religieux, eux aussi lieux et moments de rencontres. Belles initiatives au cœur même de structures sociales, pédagogiques qui semblent obsolètes pour un grand nombre de personnes et qui se révèlent non seulement utiles pour les internes qui les fréquentent, mais aussi riches de toute une vie.

Pour la CIPS,
Baudouin LERUTH

Les troubles alimentaires

L'UFAPEC a été interpellée par des familles en plein désarroi face à l'anorexie¹ de leur enfant et à son incapacité physique à pouvoir encore suivre les cours. La famille entière, fratrie comprise, est impactée par cette maladie et s'est retrouvée bien isolée dans son combat.



QU'EST-CE QUE L'ANOREXIE ? QUI EST CONCERNÉ ?

Une personne anorexique refuse de maintenir un poids normal minimum pour son âge et sa taille. Malgré son évidente minceur, elle craint de prendre du poids, de devenir obèse et a une perception erronée de ses dimensions et de ses formes corporelles. Les conséquences de l'anorexie sont d'ordre physique, psychologique et social. Si ces pathologies physiques perdurent pendant plusieurs années, elles peuvent s'avérer fatales. Sur le plan social, la personne anorexique va avoir tendance à s'isoler, à éviter les repas, les fêtes tant elle est occupée à comptabiliser les calories. La maladie va véritablement la dépasser, la perte de poids ne sera plus du tout volontaire et la personne anorexique en sera la toute première victime. *Le taux de mortalité dû aux troubles de l'alimentation, anorexie, boulimie et hyperphagie² confondues, est le plus élevé de toutes les affections psychiques, soit entre 5 et 10 %³. La grande majorité du nombre des décès se situe dans la tranche d'âge des 14,5 ans à 18 ans ou vers l'âge de 35 ans. Les chiffres exacts ne sont pas connus en Belgique, mais le ministre des Affaires sociales et de la Santé déclarait en 2007 que tous les ans, 150 à 200 patients décèderaient des suites de cette maladie en Belgique⁴.*

A TANT VALORISER LA MINCEUR, NOTRE SOCIÉTÉ PRODUIRAIT-ELLE DES TROUBLES ALIMENTAIRES ?

Même si les causes de l'anorexie sont multiples, cette maladie présente une forte dimension sociale. La minceur est devenue un diktat entretenu par la société dans sa globalité : créateurs de mode, agence de mannequins, publicitaires, magazines qui présentent les régimes comme une étape obligée avant l'été, indication du nombre de calories dans les livres de recettes, sites internet, parfois interpellations de l'en-

tourage proche ... *En raison de la valorisation sociale de la minceur, combinée aux nécessaires mises en garde contre les risques liés à l'obésité, des personnes ayant un poids normal deviennent insatisfaites de leur corps et entreprennent des régimes alimentaires pour perdre du poids. Or, si les régimes ne sont pas la seule cause de l'anorexie, celle-ci débute toujours par un régime⁵. Les acteurs de la mode contribuent à entretenir ce culte de la maigreur en faisant défiler des jeunes femmes toujours plus maigres ou en retouchant leurs photos.*

INCITATION À LA MAIGREUR VIA INTERNET

La promotion de l'anorexie passe aussi par le net ; il existe des sites « pro-ana » (pro-anorexie) qui font l'apologie de l'anorexie comme mode de vie et qui diffusent des conseils pour maigrir, berner son entourage, ... Certains pays ont pris des mesures pour éliminer ou enrayer ces sites pro-anorexiques : les Etats-Unis les ont interdits, l'Espagne en a fermé un, les Pays-Bas ont demandé aux fournisseurs d'accès d'insérer un pop-up d'avertissement. En France, les députés viennent de voter début avril un amendement qui punit le délit d'incitation à l'anorexie : *Le fait de provoquer une personne à rechercher une maigreur excessive en encourageant des restrictions alimentaires prolongées ayant pour effet de l'exposer à un danger de mort ou de compromettre directement sa santé est puni d'un an d'emprisonnement et de 10 000 euros d'amende⁶.* En Belgique, il existe un certain nombre de structures médicalisées spécialisées mais tout ce qui touche à la prévention, à l'éthique publicitaire, à un contrôle du net laisse encore à désirer malgré de nombreuses propositions déposées au Sénat, aux Parlements wallons et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

¹ Il existe deux sous-types d'anorexie mentale : le type restrictif où la perte de poids est liée principalement à un régime, le jeûne ou en faisant des exercices excessifs. Et le type boulimie/vomissements où le sujet se fait vomir, utilise des laxatifs et des diurétiques pour perdre du poids.

² Trouble caractérisé par l'absorption permanente d'une nourriture trop abondante. <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/hyperphagie/186444>

³ Chiffres et estimations fournis par le ministre des Affaires sociales et de la Santé publique dans sa réponse à la question orale n° 3-1351 de Mme Hermans, le 11 janvier 2007 (Annales n° 3-198, p.25).

⁴ Op.cit.

⁵ Proposition de résolution visant à mieux prévenir et combattre l'anorexie mentale déposée au Parlement de la Communauté française le 10/07/2013 – Document n° 531 (2012-2013) – 1. <https://www.pfwb.be/le-travail-du-parlement/doc-et-pub/documents-parlementaires-et-decrets/documents/001405229>

: tabou

© Anne Floor



PRÉVENTION ET SENSIBILISATION POUR ENRAYER LES DÉRAPAGES ALIMENTAIRES

Plutôt que de stigmatiser les personnes souffrant de troubles alimentaires, les spécialistes, dont le Docteur Yves Simon, préconisent de développer des programmes éducationnels mettant en avant les avantages d'être en bonne santé, plutôt que prônant la manière de rester mince et d'éviter l'obésité. Pour que la prévention soit efficace, il faut également modifier notre environnement physique et social pour qu'il puisse promouvoir une alimentation saine, l'activité physique ainsi que l'acceptation de formes corporelles différentes⁷. Mieux vaudrait donc développer un discours qui promeut des attitudes saines sur le plan de l'alimentation (respect des sensations de faim et de rassasiement, du plaisir et de la convivialité à partager un repas ensemble...). Cette manière de faire permettrait l'abandon des régimes successifs, délétères pour la santé et contre productifs surtout chez les jeunes. Le sport devrait aussi être promu comme moyen d'être en bonne santé et de s'amuser.

Selon l'asbl MIATA⁸, les enseignants ont un rôle extrêmement important à jouer en décourageant toute critique ou commentaire sur l'apparence physique, en intervenant face aux moqueries et au rejet, en encourageant l'enfant ou l'adolescent(e) à sortir de son isolement. Il existe également des professionnels⁹ qui peuvent sensibiliser toute la classe à ce que vit une personne anorexique. L'inconnu fait peur, la maigreur peut provoquer des réactions de répulsion... Or la personne anorexique a besoin d'un entourage bienveillant pour s'en sortir. Le témoignage de la maman de Marie est éloquent à ce sujet. Marie a été interne pendant deux ans, était bien intégrée et épanouie. Mais son anorexie l'a contrainte à quitter son école

pour fréquenter une école plus proche de son domicile. La nouvelle école était prévenue de sa maladie et la direction était confiante dans le suivi qu'allait pouvoir assurer son équipe pédagogique. C'était un sacré défi à relever pour Marie, pour ses enseignants et les élèves de sa classe qui la découvrent en dernière année du secondaire. *Comment sensibiliser ses nouveaux compagnons de classe ? Marie prit le risque de nommer la maladie contre laquelle elle se battait. Pas facile, l'anorexie fait peur, car elle est méconnue. Il a fallu malheureusement des mois pour organiser une séance d'information dans la classe. Elle aurait eu lieu plus tôt, Marie aurait été mieux comprise et sans doute davantage soutenue. En effet, elle avait besoin de ses condisciples pour se sentir moins seule, pour garder ses cours en ordre, pour recevoir toutes les infos utiles, pour rester un tant soit peu dans la vie d'une jeune de 17 ans. Cela ne s'est pas passé ainsi, au contraire ! La vie est tellement remplie ! Et puis les copies de notes, les coups de main n'étaient pas une demande ponctuelle mais s'inscrivaient dans la durée...¹⁰.*

Anne Floor

ASSOCIATIONS D'AIDE EN BELGIQUE FRANCOPHONE

AnoréVie asbl

Lamouline, route de Dinant 28 - 6800 Libramont
Tél. : +32 61 22 34 63
fr.lievens@skynet.be
www.anorevie.be

Infor Anorexie & Boulimie asbl

Siège social : Clos du Bergoje 20 - 1060 Bruxelles
Bureau : Av. du Paepedelle 87 - 1160 Bruxelles
Tél. : +32 476 94 65 18
info@anorexie-boulimie.com
www.anorexie-boulimie.com

MIATA asbl - Maison d'Information et Accueil des Troubles de l'Alimentation

rue de la Goëte 85 - 1420 Braine-l'alleud
Tél.: +32 2 385 09 40 (+messagerie)
info@miata.be
www.miata.be

Anorexie-boulimie ensemble

Plateau de la Gare, en face du n°79
rue du Pont, 1430 Rebecq
Permanence téléphonique : le lundi et le mercredi de 18h à 20h : +32 474 45 00 26
info@anorexie-boulimie.be
www.anorexie-boulimie.be

⁶ <http://www.assemblee-nationale.fr/14/amendements/2673/AN/1052.asp>

⁷ <http://www.charteanorexie.be/expert.php>

⁸ Maison d'Information et d'Accueil des Troubles de l'Alimentation <http://www.miata.be/>

⁹ Voir adresses ci-dessous

¹⁰ « C'est vrai, vous ne saviez pas contre quoi elle se battait... », Les Parents et l'Ecole n°84, p.18.

Pour en savoir plus, lire l'analyse complète sur www.ufapec.be/nos-analyses : 28.14/ Notre société de l'image accusée de troubles alimentaires : vrai ou faux ? Que peut faire la société civile face à ce phénomène ?

Nous les avons sélectionnés pour vous !



Défendre Jacob

de William Landay • éditions J'ai lu • 2014 • 510 pages • 8 €

Jacob a 14 ans, il vit paisiblement avec ses parents dans le comté de Massachusetts. Son père Andrew est adjoint au procureur, il est admiré par ses pairs. Mais un jour, tout bascule : Jacob est inculpé du meurtre d'un gars de sa classe. Au fur et à mesure de l'histoire, les démons du passé vont rattraper Andrew ; certaines révélations vont semer le doute et menacent de détruire son mariage, sa réputation et sa foi en la justice. Suspense à couper le souffle, ce thriller psychologique nous montre le combat d'une famille en crise, confrontée à la culpabilité. Ce qui prime dans cette histoire, ce n'est pas le sang mais le ressenti des personnages. A chaque page, on se demande si Jacob est coupable ... un précipice qui peut s'ouvrir sous nos pieds à chaque instant.

Bénédicte Loriers

Demain est un autre jour

de Lori Nelson Spielman • Pocket • Paris • 2014 • 446 pages • 7,90 €

A la mort de sa mère, Brett Bohlinger pense hériter du fauteuil de PDG de la société familiale qui lui revient de droit. Quel étonnement de ne recevoir qu'un bout de papier vieux de 20 ans listant les rêves qu'elle avait à 14 ans. Avant de toucher sa part d'héritage, Brett a une année pour réaliser chaque objectif de cette liste tel qu'enseigner, avoir un cheval, trouver l'amour et... avoir un enfant !! C'est l'histoire poignante d'une profonde relation mère-fille qui se prolonge au-delà de la mort. Dans ce premier roman, Lori Nelson Spielman nous livre une belle leçon de vie : n'oublions jamais nos rêves d'adolescents qui nous aident à devenir des adultes épanouis !

Violaine Dautrebande



Le sourire des femmes

de Nicolas Barreau • Le Livre de Poche • Héloïse d'Ormesson éditeur • Paris • 2015 • 336 pages • 7,10 €

La vie sentimentale d'Aurélié va basculer lorsqu'elle erre dans Paris et ressort d'une librairie, un roman en main. Le destin s'en est mêlé. Elle devait lire « Le sourire des femmes » de l'anglais Robert Miller qui parle d'elle et de son restaurant. Elle a alors pour ambition de rencontrer l'auteur afin d'obtenir réponses à ses questions. Ce ne sera pas aisé pour Aurélié, elle va être confrontée à André, seul lien avec le mystérieux auteur. Pourra-t-il lui dire la vérité? Son entêtement va-t-il porter ses fruits ? Nicolas Barreau nous plonge dans un Paris romantique et enchanteur. On savoure chaque page, on est pris par les sentiments d'Aurélié et d'André, on veut connaître le dénouement de l'histoire entre Aurélié et Robert Miller.

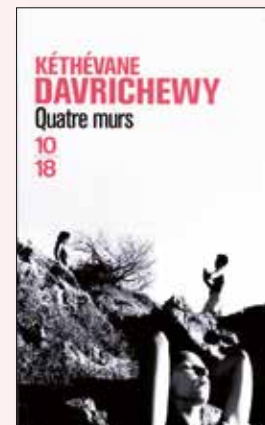
Alice Pierard

Quatre murs

de Kéthévane Davrichewy • 10/18 • Sabine Wespieser éditeur • Sarthe • 2015 • 142 pages • 6,10 €

La maison familiale trop grande pour leur maman veuve, les quatre enfants, devenus adultes, s'y retrouvent pour la dernière fois. Dans les pièces vides résonnent des propos en apparence anodins mais emplis de sous-entendus. A nous lecteurs de décrypter les propos de chacun pour reconstituer les pièces du puzzle familial. Comment sont-ils arrivés à tant de distance alors qu'enfants, ils étaient tout les uns pour les autres ? Un voyage en Grèce, le pays de leur origine, sans enfants ni conjoints les rassemblera-t-il ? Kéthévane Davrichewy excelle dans l'art du non-dit, de la dissonance dans les propos de chacun pour nous dévoiler par petites touches pourquoi tout a un jour basculé.

Anne Floor



Maudit Karma

de David Safier • Pocket • Paris • 2008 • 343 pages • 8,50 €

Kim Lange est une animatrice de télé-réalité. Mariée à Alex et maman d'une petite Lilly, elle incarne la femme ambitieuse par excellence. Le jour de l'anniversaire de sa fille est aussi le jour où elle reçoit le prix de la télévision ; sa culpabilité de mère et son énorme satisfaction professionnelle mènent le combat ce jour-là. Mais c'est une météorite qui aura le dernier mot de cette journée et qui mettra fin à sa vie terrestre en l'écrasant sur le toit-terrace de l'hôtel. Dans l'au-delà, les choses se dévoilent : pour la punir de sa vie peu exemplaire, elle sera réincarnée en fourmi. Voir que sa meilleure amie la remplace auprès de son mari lui redonne la motivation de grimper les échelons de la réincarnation afin de pouvoir peut-être, rattraper le temps perdu

Fabienne Van Mello



L'arrache-cœur

de Boris Vian • Collection Livre de Poche • Édition Librairie Générale Française • Paris • 2001 • 223 pages • 4.45 €

C'est l'histoire d'un psychiatre en attente de renouvellement qui débarque dans un lieu quelconque et aboutit dans une famille à la naissance de triplées. Les trois enfants vont progressivement prendre toute la place dans le cœur de leur mère, laquelle s'efforcera, au cours du roman, de toujours plus les chérir et les préserver du danger. Le père, exclu-volontaire, rêve d'aventures et prend un jour la mer sans que cela pose de problème à quiconque. En fait, le lecteur se rend vite compte que peu de choses pose problème en ce lieu où l'on fait des foires aux vieux, où les chevaux sont crucifiés, où les apprentis sont battus et travaillent jusqu'à la mort, où les fautes de l'ensemble de la communauté sont lavées par un seul dans une rivière où se déverse leur honte...

L'arrache-cœur fait partie de ces romans qui ne laissent pas indemnes. D'une plume trempée dans l'imaginaire et néanmoins acérée, Boris Vian mêle le poétique au nauséabond, l'enfantin au cruel, l'amour à l'esclavage et au répugnant. Plus encore, il nous questionne dans notre rapport à l'affectif : l'amour maternel est une prison, l'amour paternel est une absence et une fuite, le sexe est bestial et dénué de sentiments.

Michaël Lontie

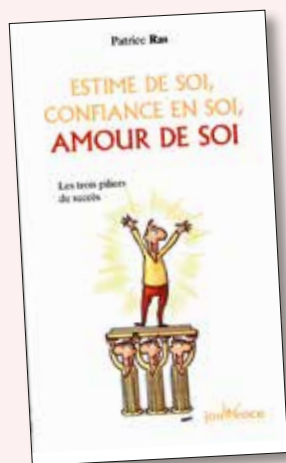


Estime de soi, confiance en soi, amour de soi

de Patrice Ras • Jouvence Editions • France • 2013 • 96 pages • 4,95 €

Comment peut-on s'affranchir de la timidité ? La timidité n'est pas une fatalité. Elle passe par la construction de l'identité. Celle-ci repose sur des bases qui se bonifient ou se dégradent au fil du temps : l'estime de soi, l'amour de soi et la confiance en soi. Le premier concept concerne la reconnaissance de votre valeur, le deuxième touche les sentiments que vous éprouvez à votre égard, enfin le troisième explore le domaine de la décision et de l'action. Ces concepts sont interdépendants et se renforcent mutuellement. Ce livre pratique de deux chapitres soumet un bilan complet de votre niveau dans ces trois domaines, puis un ensemble de solutions pour les rééquilibrer en fonction de profils type. L'auteur propose une révolution douce et silencieuse pour vivre dans l'amour.

Jean-Philippe Schmidt

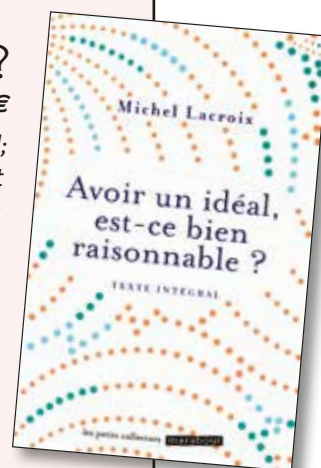


Avoir un idéal, est-ce bien raisonnable ?

de Michel Lacroix • Marabout • Flammarion • Paris • 2007 • 220 pages • 3,95 €

Faut-il avoir un idéal pour être heureux ? D'un côté, nous envions ceux qui vivent pour leur idéal ; de l'autre, nous sommes assez soulagés de voir que notre propre vie n'est pas envahie par cet encombrant compagnon. Et pour cause : la notion d'idéal suppose un engagement total qui a de quoi intimider. Dans son ouvrage, Michel Lacroix propose de revisiter la notion d'idéal et de s'engager vers un idéalisme pragmatique, réconcilié avec le réel. Et si aujourd'hui être idéaliste, c'était « avoir la tête dans les étoiles et les pieds sur terre » ?

Dominique Houssonloge



Les Impliqués

de Zygmunt Miloszewskil traduit du polonais par Kamil Barbarski • Pocket 16160 • Mirobole Editions • Paris • 2013 • 472 pages • 7,90 €

Le procureur Teodore Szacki avait d'autres projets pour ce dimanche 5 juin 2005. Toutefois, un meurtre commis au cours d'un week-end de thérapie par la méthode de la « constellation familiale » qui avait lieu dans l'ancien cloître de la rue Lazienkowska à Varsovie va l'obliger à changer ses plans. Jusqu'au 18 juillet, nous allons suivre cette enquête haletante en parcourant tout à la fois la ville de Varsovie, personnage à part entière du récit, et la vie, tant des protagonistes que de la Pologne récente, avant et après la chute du mur.

Bernard Hubien



Pas facile d'être un chevalier

Gudule et Claude K. Dubois • Editions Mijade • Namur • 2014 •

26 pages • 11€ - dès 4 ans

Jojo est né avec une armure ! « Quel malheur ! gémit sa maman. Notre enfant ne sera jamais comme les autres... ». Pourtant, Jojo grandit en étant un petit garçon heureux qui fait l'admiration de ses compagnons de jeux. Mais les choses se compliquent lorsque Jojo rentre à l'école où les déguisements sont interdits ! Il est obligé de se cacher derrière une multitude de vêtements qui lui donnent une allure ridicule. Personne ne veut jouer avec lui et il n'est jamais invité aux anniversaires. Il passe toutes ses récréations seul dans un coin, jusqu'au jour où il rencontre Angèle, une adorable princesse... Une très belle histoire sur le handicap et la différence. De belles illustrations qui expriment douceur et tendresse.



L'histoire étonnante de Mario

Simone Balestra et d'Antoine Déprez • Éditions Alice Jeunesse • collection Histoires comme ça • Belgique • 2015 • 40 pages • 14€ • dès 6 ans.

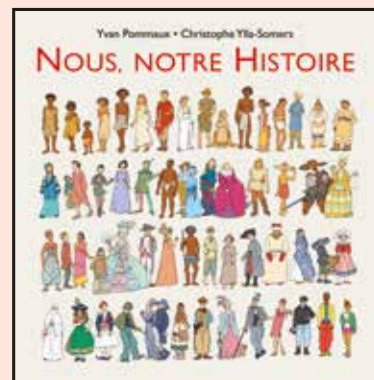
Tout le monde dit à Mario qu'il doit se conduire comme un grand et prendre le train en marche. Alors Mario obéit et monte dans le train ! Quand le contrôleur passe dans son wagon, Mario, impatient, lui demande quand ils vont arriver. L'étrange personnage s'offusque : « Ce n'est pas en ne faisant rien qu'on devient grand ! ». Il entraîne Mario dans une immense pièce pleine de rouages et lui ordonne d'actionner un levier sans lui dire à quoi il sert. « Mais que fait-on ici ? ». Personne ne sait lui répondre et chacun continue sa tâche routinière. Le temps passe, triste et monotone, jusqu'au jour où un petit personnage ouvre le hublot à côté de lui. Un livre qui nous montre la nécessité de croire en ses rêves et nous prouve qu'il ne faut pas toujours rentrer dans les rails pour être heureux !



Nous, notre histoire

Yvan Pommaux et Christophe Ylla-Somers • Editions l'école des loisirs • Paris • 2014 • 93 pages • 19,80€ • dès 9 ans.

L'humanité est née il y a environ 150 000 ans, en plein cœur de l'Afrique. Ensuite, lentement mais sûrement, les hommes ont exploré puis colonisé toutes les terres. D'abord chasseurs-cueilleurs, les hommes ont inventé des outils et sont devenus agriculteurs et éleveurs. Ils s'abritaient dans des grottes, ils ont appris à bâtir des maisons et à y rester. Puis l'écriture est née au Moyen-Orient, en Chine et en Amérique du Sud. Cousins éloignés les uns des autres, tous ont fondé des civilisations. Bientôt, les premiers scientifiques ont questionné le monde. Les inventions se sont succédé. En quelques siècles, des hommes qui vivaient isolés sur des continents, sans contacts, ont appris qu'ils formaient une seule famille : nous, les Hommes. Avec de grandes et belles images, des textes simples, c'est tout cela que résume ce magnifique livre.



3 contes cruels

Mathieu Sylvander et Perceval Barrier • Editions l'école des loisirs • France • 2013 • 54 pages • 12,50€ • de 7 à 110 ans !

Passifs et crédules, plantés là, des carottes et des poireaux fantasment sur leur vie au lieu de la vivre, rêvent d'évasion, croient le premier beau parleur venu, ont un petit pois à la place du cerveau et sont prêts à se jeter dans la gueule du loup, du lapin, ou de la vache déguisée en renne du Père Noël. Avec un humour un peu spécial, ces 3 petits contes vous feront à coup sûr sourire voire rire !



Théâtre Jeune Public

Le théâtre : pour écouter des histoires ou se voir en miroir.

THÉÂTRE DIVERTISSANT

Penser avec les mains

Théâtre de la Communauté • dès 14 ans

Du grand art, un travail théâtral remarquable malgré une annonce de représentation retardée. Yvain Juillard se retrouve seul à devoir gérer une soixantaine de personnes en attente d'un spectacle à découvrir. L'air de rien, il est maître de tout le

plateau en laissant croire qu'il est dans l'improvisation la plus totale. Un comédien hors pair, d'un charisme, d'un feeling, d'une générosité saisissants. Et, cerise sur le plateau, il rend hommage à l'artisanat et au travail manuel. Il ne reste plus au public ébahi qu'à applaudir... des deux mains !



© Gilles Destexhe

THÉÂTRE POÉTIQUE

Nanukuluk, l'Enfant Sauvage

Mélancolie Motte • dès 8 ans

Pour les réticents ou les allergiques aux contes, un seul remède : Mélancolie Motte, une auteure et une interprète tout en finesse. Au service de ses mots, une voix modulée, un corps souple jamais illustratif et aucun accessoire. Elle nous conte, avec aisance et naturel, l'incroyable histoire d'un enfant né au nord du grand nord, enlevé et élevé par une maman ourse. Pas une seconde, on ne décroche tant on est tenu en haleine par cette quête pour «être ce que je suis».



© Gilles Destexhe

THÉÂTRE SOCIÉTAL

Le trait d'union

Trou de Ver asbl • de 12 à 16 ans • Prix de la Ministre de l'Enseignement secondaire • Prix Kiwanis

Guillaume Kerbusch, sympathique et séduisant jeune homme, affirme que « notre histoire se voit sur notre corps ». Il ajoute qu'il est gros... à l'intérieur. Flash back sur son adolescence. Il en a gros sur la patate : ses parents divorcent, ses copains le traitent de tombe car il parle peu, ses soirées se passent devant la télé, ses flirts tombent à l'eau, ses résultats scolaires sont loin d'être mirobolants.

Pour compenser, il mange, remange et mange encore... Il aimerait sortir de sa tête pour s'observer. Nombreux ados se reconnaîtront. Ils seront troublés par cette auto-identification mais parviendront à en sourire tant l'interprétation est dynamique et humoristique. Ce témoignage autobiographique poignant et percutant peut être vu et entendu dans un banal local d'école. Les accessoires se résument en effet à deux chaises, une petite table carrée et un écran d'ordinateur. Ils sont utilisés avec une fabuleuse ingéniosité.



© Nicolas Bernal

Dans le ventre

Le projet Cryotopsie • de 13 à 18 ans

C'est en train que Jonas se rend à son rendez-vous. Et, pas de chance, la

locomotive tombe en panne. Il s'énerve et, en attendant qu'elle redémarre, nous confie comment lui il a déraillé et s'est retrouvé en IPPJ, encadré et encouragé par Hamed, l'éducateur-jardinier.

De la chance, il en a rarement eu. Ses parents ont beaucoup de mal à joindre les deux bouts, son père est au chômage, sa mère alcoolique finit par se suicider, ses camarades de classe se moquent de lui, ses potes de rue sans foi ni loi l'entraînent dans leurs sales coups. En frôlant un pathos sentimentalo-dramatique mais sans y tomber, Thibault Wathelet campe avec justesse et émotion ce jeune désœuvré, révolté, désireux de changer de vie.



© Valérie Burton

Pour connaître les programmations dans les écoles et les centres culturels :

La CTEJ (Chambre des théâtres pour l'Enfance et la Jeunesse), 321 Avenue de la Couronne, à 1050 Bruxelles. Tél. 02 643 78 80 ou <http://www.ctej.be/>

Pour d'autres critiques : www.ruedutheatre.eu

Isabelle Spriet

23

A vous de jouer !

Voici une sélection de jeux amusants et intelligents pour les petits et les plus grands.

Pit

Le jeu de la vache

Dès 8 ans, de 3 à 8 joueurs, pour une durée de 30 minutes

Le jeu qu'on ne peut faire traire ! Dans ce jeu de cartes animé, tout le monde joue en même temps ! Le but des joueurs est d'obtenir des familles de cartes identiques. Une famille est composée de 9 cartes. Chaque famille rapporte un certain nombre de points, indiqué sur chaque carte. Fous-rires garantis.



La Cigale et la Fourmi

Et bien ! Jouez maintenant !

Dès 8 ans, de 2 à 4 joueurs, pour une durée de 25 minutes

La Cigale, ayant déchanté après l'été, se trouva fort déçue par cette fourmi ô combien têtue. Passablement revanchard, un plan germa chez l'insecte flemmard : suivre la Fourmi par divers chemins pour s'accaparer son précieux butin. Jouez tour à tour la Cigale et la Fourmi et accumulez les provisions qui vous mèneront vers la victoire !

Kaleidos Junior

Découvrez un univers poétique

Dès 4 ans, de 2 à 12 joueurs, pour une durée de 20 minutes

Kaleidos Junior est un jeu d'observation où le but est de réussir à trouver sur une illustration le plus grand nombre d'éléments – de mots ayant comme initiale la lettre sélectionnée au hasard.



Piratoons

Embarquez pour l'aventure !

Dès 8 ans, de 2 à 4 joueurs, pour une durée de 30 minutes

Observation, rapidité, anticipation, opportunisme et bluff vous seront nécessaires pour gagner la plus grande épopée pirate de tous les temps ! Construisez le plus grand, le plus beau, le mieux équipé des bateaux et engagez l'équipage le plus vaillant. Et l'on chantera vos exploits dans toutes les tavernes et sur toutes les mers du globe !

